



ACTION COURTE QUALIFIANTE EN VITICULTURE

Conduite et maintenance du tracteur-enjambeur

Contenu de la formation

Modules généraux : 49 heures

- Techniques de recherche de stage et d'emploi ;
- Connaissances du vignoble ;
- Découverte du métier d'agent tractoriste ;
- Hygiène et sécurité/ Environnement **Certiphyto** ;
- Attestation **SST** (Sauveteur Secouriste du travail).

Modules professionnels : 210 heures

- Conduite et réglage des matériels ;
- Travaux mécanisés dans les vignes ;
- Entretien/ maintenance du matériel viticole ;
- Certiphyto (Certificat d'application des produits phytopharmaceutiques) ;
- Initiation à la taille de la vigne et travaux vert.
- Attestations valant CACES Mini-pelle et Chariot élévateur

Stage en entreprise : 119 heures

- Dans une exploitation viticole de la région :
 - ↳ Se faire connaître des employeurs potentiels grâce aux stages en entreprise ;
 - ↳ Compléter les enseignements théoriques et pratiques par la mise en situation professionnelle.



Cette formation est financée par la région Bourgogne Franche-Comté et les fonds sociaux européens.

•Organisation de la formation :

- Formation en 2 sessions :
- ↳ 259 h en centre de formation ;
- ↳ 119 h en entreprise (1 période de stage).

•Objectif de la formation :

- Acquisition des compétences en vue d'un retour rapide à l'emploi ;
- Validation partielle du BPA option Travaux de la vigne (validation de l'UCS 3 : Tractoriste) ;
- Aptitude à conduire les travaux mécanisés dans les vignes.

Date de formation :
Octobre à décembre 2023

Public concerné :

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Etre inscrit(e) comme demandeur d'emploi ;
- *Permis B conseillé.

Condition d'entrée en formation :

- Entretien sélectif de motivation ;
- Projet professionnel défini dans le domaine viticole ;
- *Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.

LEGTA – Antenne de Cosne sur Loire



66 rue Jean Monnet – BP 132
58206 COSNE COURS sur LOIRE

Rémunération :

- Prise en charge selon éligibilité (Pôle emploi, ASP, CPF...)
- Aucun frais pédagogiques

Poursuites de qualification :

- ↳ Brevet professionnel agricole spécialité travaux de la vigne et du vin

Débouchés :

- ↳ Agent(e) tractoriste
- ↳ Ouvrier(ère) viticole qualifié(e)

Taux d'insertion

2022 : 78 %

Taux de réussite

2022 : 89 %

Taux de satisfaction

2022 : 96 %

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :
CENTRE de FORMATION PROFESSIONNELLE et de PROMOTION AGRICOLE

CFPPA de CHALLUY
243 route de Lyon
58000 CHALLUY

☎03 86 26 67 67

✉cfppa.nevers@educagri.fr

Contacts : Lucille MARTIN, coordonnatrice
Claire LEBOURG, référente handicap